

INTRODUCTION A UNE ANALYSE ECONOMIQUE DES MANIFESTATIONS

Michel Garrabé

A-Problématique générale.

1-L'ignorance des économistes

Les économistes ont largement ignoré dans l'analyse des phénomènes des comportements collectifs, celui de manifestation. Pourtant il semblerait intéressant d'esquisser une réflexion sur ce thème afin d'en espérer quelques éclaircissements sur le fonctionnement du processus, et son rôle par rapport aux mécanismes de la décision collective.

En fait, l'on peut trouver chez M. OLSON ¹ déjà, et chez d'autres auteurs ² des interrogations sur la logique de l'action collective qui concernent également le phénomène des manifestations. Cependant rien ne l'identifie vraiment comme objet de recherche spécifique pour les économistes.

Il est cependant probable qu'une telle approche puisse avoir une place entre la théorie des suffrages et la théorie économique de la Révolution.

2-La Manifestation comme détour de scrutin.

Le fonctionnement des démocraties est générateur de désordre, telle que l'inéfficacité des systèmes électoraux et le désordre des manifestations pourrait être d'une certaine façon le prix de l'ordre des élections.

Le premier à avoir soupçonné une telle possibilité est A. ETZIONI³. Pour lui les individus auraient des intérêts communs qu'ils exprimeraient au moment des élections, et des intérêts particuliers que les manifestations permettraient de faire connaître.

Une telle hypothèse mérite d'être étudiée à partir de ce que nous savons des comportements électoraux des électeurs et de ceux de survie au pouvoir des décideurs.

La manifestation pourrait être comprise comme "un désordre régulateur d'un ordre déréglé", celui du système d'expression des préférences au moyen des suffrages.

¹ M. OLSON: The logic of collective action Cambridge (Mass) HUP 1966 (traduction française PUF 1978).

² Y. C. SCHELLING: The strategy of conflict. Cambridge (Mass) HUP 1963.

W. A. GAWSON : The strategy of social protest. Homewood. Dorsey Pree 1975.

C. TILLY: From mobilisation to revolution; Reading (Mass) Addison-Wesley 1978

³ A. ETZIONI: Demonstration démocratique New York Gordon and Breach 1970 cité par P. FAVRE: Manifester aujourd'hui in La Manifestation P. FAVRE (ed) P. F. N. S. P. 1990.

On peut considérer, dans une certaine mesure, la preuve qu'elle soit perçue comme désordre, comme apportée par l'interdiction faite aux forces de l'ordre de manifester.

La manifestation sorte de simulacre de marche conquérante, dont l'arme principale serait l'impact médiatique fonctionnerait comme une "menace de meurtre symbolique", la défaite électorale. Elle provoquerait, dans des conditions de fonctionnement efficace, le dilemme du décideur.

Ainsi le sentiment d'impuissance électorale des individus, spectateurs du fonctionnement "pervers" du système des élections, les conduirait à rechercher des formes différentes d'expression des préférences.

Plusieurs raisons peuvent être évoquées pour justifier ce dysfonctionnement, parmi lesquelles:

- le fait que les élections ne permettent pas une expression concrète des formes revendicatrices parce qu'elles concernent le plus souvent des partis et des individus, exceptionnellement des questions spécifiques. Les programmes sont généralement des moyens plus que des fins.

- L'inefficacité des principaux modes de scrutin à traduire la situation réelle des préférences, et la prise en compte des opinions minoritaires une fois le vote acquis,

- le comportement de survie au pouvoir des décideurs et l'absence de contrôle réel des mandataires entre les élections ⁴

Pour ces raisons, et pour d'autres que nous identifierons, il peut y avoir "détour de scrutin", et la manifestation ne serait qu'une des modalités particulières du détour de scrutin.

B- Définition et Typologie des manifestations.

3-Différentes catégories de manifestations

On peut définir la manifestation comme: "un rassemblement se déroulant sur la voie publique et ayant pour objet l'expression collective d'une volonté ou d'un sentiment"⁵.

Cependant "tout ce qui se passe collectivement sur la voie publique n'est pas étiqueté manifestation. Les inaugurations, défilés officiels enterrements, charivaris, monômes, y côtoient les événements (graves, certains sérieux, violents..) troubles, désordres, bagarres, rixes, gourmandes, incidents, agitations, pillages, marches et se distinguent des manifestations." ⁶.

La manifestation participe donc des mouvements spontanés, ou non, autorisés ou non, mouvements de protestation, de revendication, au même titre que le meeting, la pétition, l'occupation, la grève etc... Il est cependant clair que chacun de ces mouvements de protestation est spécifique et que le choix de l'un d'entre eux ne se réduit sans doute pas seulement à un calcul de moindre coût.

⁴ R. BARRO: the control of politicians Public choice vol XIV Spring 1973 pp19-42.

⁵ J. ROBERT: Libertés publiques et Droit de l'homme Paris Domat-Montchrestien 1988 p580, cité par H.G. HUBRECHT : le Droit Français et la manifestation, in P. FAVRE (ed) op cit p185.

⁶ M. OFFERLE: Descendre dans la rue: de la journée à la manif in P. FAVRE (ed) op cit, p94.

Pierre FAVRE⁷ distingue trois types principaux de manifestation. La manifestation initiatrice, la manifestation de crise et la manifestation routinière.

- La manifestation initiatrice est "celle qui a pour objectif de constituer une nouvelle revendication comme enjeu dans le champs social"⁸. Elle concerne plus particulièrement l'obtention d'un nouveau bien, ou statut. Elle est organisatrice de l'avenir.

- La manifestation routinière relève quant à elle du passé. Elle est commémoration, son objectif est rituel.

- La manifestation de crise est celle "que l'histoire retient comme instant particulier où un temps bascule"⁹.

Cette typologie de P.FAVRE est intéressante, cependant on peut constater qu'il existe des formes manifestantes qui tout en étant conservatrice ne sont pas des événements ritualisés. Nous préférons donc parler de manifestation réformatrice plutôt qu'initiatrice de manifestation conservatrice et de manifestation de crise comprise comme potentiellement émeutière.

4-Les fondements de la Manifestation.

En fait les trois catégories de manifestation précédemment identifiées peuvent proposer quatre catégories de mobiles d'action, qui pourraient être:

- la protestation,
- la revendication,
- la sensibilisation,
- la commémoration.

Ce qui permettrait de distinguer dix sous types différents compte tenu du fait que les mobiles de sensibilisation et de commémoration sont exclus des objectifs de la manifestation de crise.

Nous n'avons pas explicitement considéré le mobile de démonstration dont on peut penser qu'il est présent dans toutes les formes manifestantes.

Ces différentes formes manifestantes expriment des volontés individuelles et collectives de changement que le système d'expression des préférences au moyen des suffrages est incapable ou refuse de considérer. Les questions qui se posent dès lors sont de savoir:

- Pourquoi la manifestation est retenue comme moyen de détour de scrutin?
- Pourquoi la manifestation réformatrice ou la manifestation révolutionnaire?
- Quel est l'efficacité de ce mode de détour de scrutin?

C-Système des préférences et désordre régulateur.

5-Manifestation, et Effet de Démonstration.

Manifester c'est informer avec détermination. Mais c'est aussi au delà, une information sur l'existence d'une tension; l'effet de démonstration d'une urgence, d'une certaine façon une menace.

⁷ P.FAVRE :Manifester en France aujourd'hui in P.FAVRE (ed) p34.

⁸ P.FAVRE :op cit p33.

⁹ P.FAVRE op cit p37

Cet effet de démonstration ne s'adresse pas exclusivement au pouvoir en place; décideurs ou institutions. Elle peut concerner d'autres forces manifestantes ou simplement actives. Cependant à très peu d'exceptions près, le pouvoir est au moins indirectement concerné. Ainsi en est-il des manifestations relatives au respect des droits de l'homme. De type réformatrice, elles agissent comme un rappel permanent d'options politiques à renforcer. De telle sorte que l'on peut dire que l'acte de manifester est un acte politique destiné au pouvoir et contenant implicitement au moins un avertissement.

Le terme de manifestation doit être compris dans son acception de contestation d'un fait politique, économique et social. L'acte de manifester peut être rattaché:

- au sentiment d'être oublié par le pouvoir élu (catégories d'électeurs marginaux et non structurés ,
- au sentiment d'être discriminé par le pouvoir élu (opposants minoritaires).
- au sentiment d'être exclu par le pouvoir élu (non électeurs involontaires, tels que les mineurs ou les émigrés, par exemple),
- au sentiment d'être trompé par le pouvoir (électeurs du pouvoir déçus par des promesses non tenues),
- au sentiment d'être utilisé par le pouvoir élu (non électeurs volontaires, abstentionnistes réfractaires).

Dans ce dernier cas, il est possible que l'on soit en présence du paradoxe de l'électeur, l'individu n'ayant pas intérêt à voter, puisque son vote personnel n'est pas susceptible d'être décisif, alors qu'il lui impose un coût, même si celui-ci est faible ¹⁰.

Dans cette dernière perspective, le comportement de manifestation peut être perçu comme plus efficace, et donc privilégié à l'exclusion du système des élections. Dans les autres cas par contre, la manifestation apparaît comme un moyen de corriger un système d'expression des préférences insuffisant, et de faire connaître son mécontentement.

6-Suffrages, Inefficiency X et Manifestations.

LIEBENSTEIN¹¹ explique l'écart entre produit réel et potentiel par des facteurs tels que l'ignorance, les habitudes ou l'inertie et qu'il cite comme exemples d'inefficacité X.

Un auteur comme E.C. PASOUR¹², émet l'hypothèse que le système des votes peut s'analyser de la même façon, en considérant qu'une mauvaise information, ou d'autres "parasites" existants dans la relation entre électeurs et décideurs peuvent faire que le vote proposé s'écarte du vote optimal.

Cette inefficiency X mesurerait donc à terme l'écart entre les résultats attendus et les résultats enregistrés par les électeurs.

¹⁰ S. BRAMS : Paradoxes in Politics New York Free Press 1976

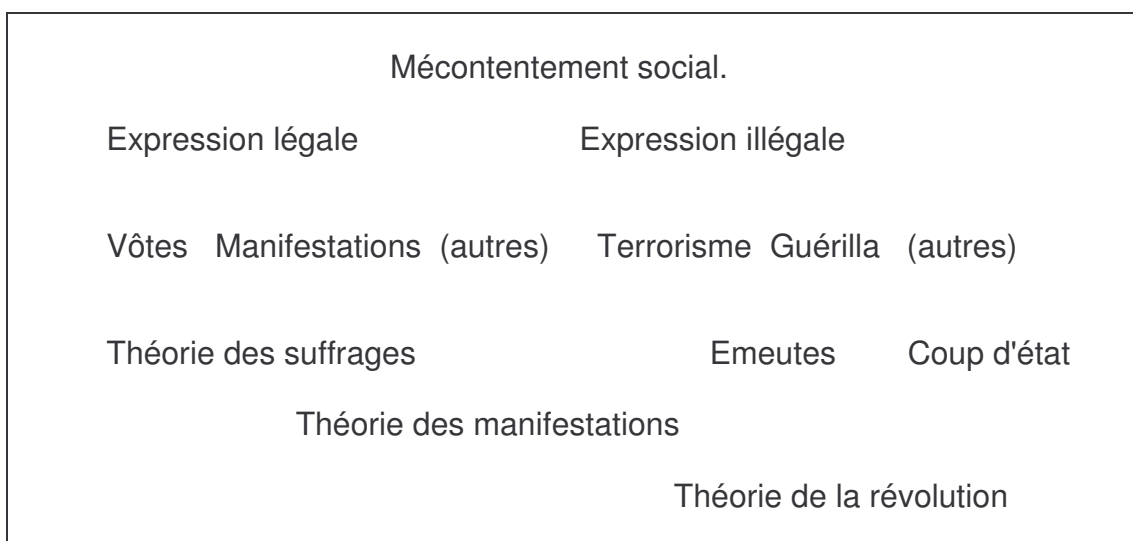
¹¹ H. LEIBENSTEIN : General X-efficiency theory and economic development : New York Oxford University Press . 1978.

¹² E.C. PASOUR ; Non conventional Costs of Rent Seeking: X-inefficiency in the political process. Public Choice Oct 1989. pp87-92.

On peut penser que l'inefficience X d'un système de votes permettrait donc d'estimer le mécontentement des électeurs et donc indirectement la capacité de manifestation d'une collectivité a un moment donné.

7-Théories des Manifestations et Théorie de la Révolution.

Comme l'on signalé quelques auteurs, G.TULLOCK¹³ bien sûr, mais aussi notamment B.FREY¹⁴et E.ZIMMERMAN¹⁵ cité par J.D.LAFAY¹⁶, les individus ont des moyens légaux et illégaux de faire connaître leur mécontentement social. Le choix dépendra de l'avantage relatif net escompté pour chacun d'entre eux. On peut représenter les relations entre la théorie des manifestations, la théorie des votes, et la théorie de la révolution par le graphe suivant:



Le glissement d'un comportement d'électeur à celui de terroriste est probablement lié à l'inefficacité des systèmes légaux, dans le cadre d'un horizon temporel "individuellement raisonnable", à permettre la satisfaction de besoins "vitaux". La raison de cette inefficacité est à rechercher dans, le statut "abrité" du décideur par rapport au pouvoir de l'opinion publique.

8-La Manifestation comme Désordre Régulateur.

Le système électoral de type dominant dans les démocraties, le "vote à la majorité des citoyens majeurs" présente un certain nombre de limites graves, dont les principales sont les suivantes.

- incapacité de synthétiser des informations complexes.

La question du sens et des modalités de la formation par exemple n'a pu être posée de façon décisive, dans l'histoire récente de l'éducation nationale Française que par les manifestations étudiantes et lycéennes.

¹³ G.TULLOCK: The social dilemma: The economics of war and revolution Blacksburg 1984.

¹⁴ B.FREY; Fighting Political Terrorism by refusing recognition. Journal of Public Policy 7-2 1988 pp179-188.

¹⁵ E.ZIMMERMAN ; Political violence, crises and revolutions; Schenkman Cambridge MASS 1983.

¹⁶ J.D.LAFAY: L'analyse économique du problème terroriste SEDEIS Mai 1989

Une des raisons invoquées pour expliquer cette carence des systèmes électoraux est fournie par A.GLAZER et B.GROFMAN¹⁷. Ils exposent qu'un candidat qui a des positions idéologiques claires a plus de chances d'être élu, parce que cela simplifie la tâche d'information de l'électeur. Il en résulte un appauvrissement du discours électoral, une certaine démobilité vis à vis des élections et le recours au détour de scrutin.

- Incapacité des systèmes électoraux à permettre l'expression d'une préférence sur des questions précises. Les scrutins portent sur des personnes (même si elles ont des programmes), rarement sur des problèmes.

- Incapacité de ces systèmes à permettre l'expression de tous, il y a des oubliés, des exclus du vote, nous l'avons vu.

- Incapacité des systèmes de vote à permettre l'expression de "toute sa préférence". La frustration vis à vis des systèmes de votes est aussi la conséquence du fait qu'ils ignorent totalement l'intensité différente des préférences et refusent la pondération des suffrages.

- Le fait que le système dominant, la décision à la majorité (absolue ou relative), ne soit absolument pas une garantie de la satisfaction de l'intérêt collectif,

- L'exclusion de la minorité, parfois de la majorité selon les systèmes (majorité relative),

- L'existence du risque d'intransitivité lorsque le nombre d'options proposées augmente (celui-ci passe de 8,77% pour 3 à 48,87% pour 10 options) ce qui affecte la crédibilité des choix¹⁸.

- L'existence de dysfonctionnements du marché politique liés à l'existence de votes stratégiques, coalitions, logrolling etc...

- Enfin l'incapacité pour un (des) décideur à satisfaire concrètement parfois les préférences implicites ou explicites de ceux mêmes qui l'ont élu.

L'ensemble de ces dysfonctionnements et incapacités ne sont pas tous directement perceptibles par les individus (cas du risque d'intransitivité), néanmoins la plupart le sont. Il en résulte probablement une frustration grave, perceptible dans les comportements.

Le passage d'une préférence implicite à une préférence explicite puis à une revendication marque les étapes de la prise de conscience à la mobilisation et à l'action.

En fait on peut admettre avec FIORINA M.P.¹⁹ que les motifs de vote sont les suivants:

- anticipation d'avantages personnels ou collectifs,
- sanction ou récompense d'acteurs politiques passés,
- identification à un parti politique,
- vote d'influence (héréditaire ou autre).

¹⁷ A.GLAZER et B.GROFMAN: Why representatives are ideologists though voters are not? Public Choice April 1989 pp29-39.

¹⁸ A.K.SEN: Collective choice and social welfare. San Francisco: Holden-Day 1970.

W.RIKER: Liberalism against populism: A confrontation between the theory of democracy and the theory of social choice. San Francisco, 1982.

¹⁹ M.P.FIORINA: An outline for a model of party choice. American Journal of Political Science 21 (3) 1977 pp601-625.

Dans cette perspective, si l'on considère le vote comme un contrat implicite (même dans le cas du paradoxe électoral) entre l'électeur et le candidat ou son parti, la manifestation peut résulter de la dynamique suivante:

Préférences--Système de votes --Désordre

Prise de conscience---Mobilisation--Manifestation

Le désordre en sciences sociales est toujours la conséquence d'une ignorance; celle de l'importance d'une exclusion.

L'exclusion est désorganisatrice potentiellement d'une situation existante et possiblement organisatrice d'une situation future. A ce titre la manifestation comme symptôme du fonctionnement désordonné du marché politique peut jouer un rôle dans sa régulation en informant le décideur des mobiles, du nombre, de la capacité de mobilisation des acteurs manifestants et lui permettre d'anticiper des déséquilibres sociaux graves.

D-Manifestation, défection et mobilisation.

9-La Manifestation et "la tyrannie des petites décisions"

La manifestation en tant que réponse au désordre démocratique du à l'inefficacité des systèmes électoraux, pourrait s'analyser comme une modalité de la "prise de parole" selon A.HIRSCHMAN ²⁰.

Pour A.HIRSCHMAN, l'histoire du droit à la défection est celle de l'élargissement du marché du droit de la libre circulation, du droit à l'immigration, à l'objection de conscience, etc...²¹

En fait, pour lui, les libertés démocratiques sont fondées sur deux droits complémentaires; le droit à la défection et le droit à la prise de parole.

Le droit à la défection consiste pour un individu à parier sur le renoncement. Ainsi, certains quittent-ils l'école publique pour l'école privée parce que le niveau s'y dégrade ou renoncent aux transports en commun, ou encore à habiter la banlieue. Ce comportement est directement issu d'un calcul économique individuel qui accroît encore l'effet collectif négatif de la dégradation observée. Il y a du "free rider" dans "la défection".

A cette défection collectivement inefficace, il est préférable de substituer, du point de vue de l'intérêt général, "la prise de parole", pour dénoncer les situations de crise. Cette prise de parole est fondée sur la loyauté, opposée à la défection.

La combinaison optimale de défection et de prise de parole et un des problèmes majeurs des démocraties²²

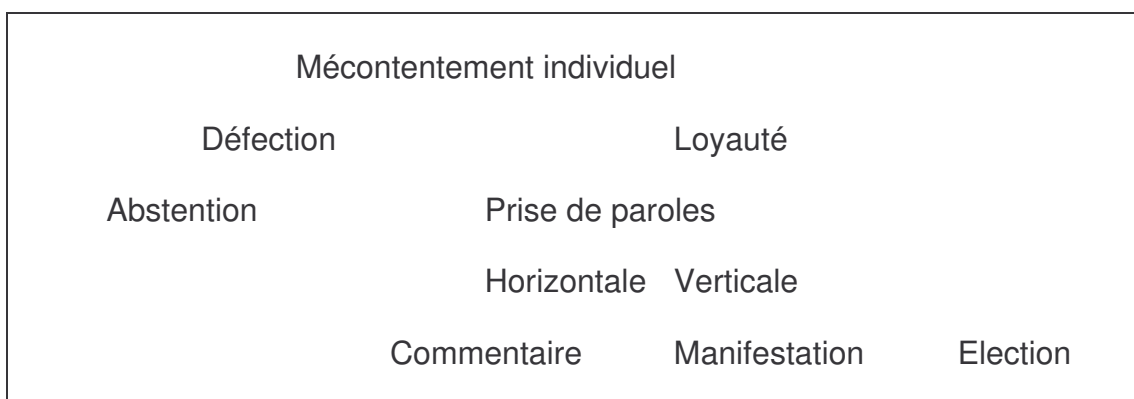
²⁰ A HIRSCHMAN :Exit, voice and loyalty Cambridge, H.U.P. 1970.

²¹ A.HIRSCHMAN :Vers une économie politique élargie Editions de Minuit 1986 p60.

²² A.O.HIRSCHMAN 1986 op cit

Le refus de ce que A.HIRSCHMAN appelle "la tyrannie des petites décisions", pourrait bien contribuer à expliquer la logique des manifestations.

G.O'DONNEL²³ distingue la prise de parole verticale qui s'adresse aux décideurs notamment lors des élections, et la prise de parole horizontale, qui comprend tous les commentaires critiques de l'opinion (d'ailleurs très suivi par les décideurs, par les sondages de popularité en particulier). Les syndicats selon R.B.FREEMAN et J.M.MEDOFF²⁴ ont pour rôle de faire "remonter" l'information de la base vers le sommet. En ce sens la mobilisation, dont la manifestation est la dimension médiatique, est une forme de prise de parole à la fois verticale et horizontale.



10-La Manifestation et les Incitations Sélectives Actives.

L'autonomisation de la décision (sous certaines conditions) entre deux scrutins, conduit, dans certains cas des groupes opposés à une décision, non nécessairement des opposants politiques (cas de manifestation de crise) à rechercher la mobilisation de l'opinion par l'intermédiaire des médias, pour réduire temporairement cette autonomisation.

Cependant l'autonomisation de la décision politique est un privilège du pouvoir (parfois une nécessité), et le décideur a toujours été soucieux de maintenir l'intégration verticale (prise de parole verticale) afin d'éviter le risque de mobilisation²⁵. Le décideur recherche la maximisation de cette liaison verticale, l'optimisation de l'intégration verticale est le rapport personnel (rapport personnel du notable), elle se mesure en gain d'autonomisation. L'intégration horizontale par la mobilisation est le moyen de limiter cette autonomisation, elle est une forme de contrôle des décideurs par la prise de parole horizontale verticalisée par les médias.

La réalité de la mobilisation dépendra, de l'importance de l'actif collectif à conquérir ainsi que de ses conséquences individuelles. La particularité de la

²³ G.O'DONNEL: On the convergence of HIRSCHMAN's Exit, voice and loyalty and shifting involvements, in Development Democracy and the out of trespassing; Essays in honor of A.O.HIRSCHMAN: A.FOLEY (ed) University of Notre Dame Press 1986

²⁴ R.B.FREEMAN et J.M.MEDOFF: What do the Unions do? New York Basic Book 1984.

²⁵ A.OBERSCHALL: Social conflicts and social movements Prentice Hall 1973.

manifestation par rapport à la grève par exemple est qu'il n'y a pratiquement pas de coûts individuels (en l'absence d'interdiction de la manifestation) .

Cependant, le fait que le phénomène du free rider ne joue probablement pas ne signifie pas que la logique ne soit plus individuelle. La mobilisation reste individuelle même si les intérêts convergent momentanément. P. BIRNBAUM écrit: "Dans les sociétés Anglo-Saxonnes, la croyance en la mobilité sociale s'est transformée en mythe collectif destructeur des solidarités collectives"²⁶.

Dans ce cas, la théorie de la mobilisation pourrait apparaître comme une simple extension de la conception d'OLSON, selon les propos d'OBERSCHALL²⁷. Pour M. OLSON l'action collective est fondée sur des "incitations sélectives", définis comme des stimulants psychologiques, moraux et autres. Ce qui définit un champs de mobiles extrêmement vaste. FIREMAN et GAMSON²⁸ ne retiennent que les incitations collectives ayant des sanctions positives ou négatives sur la situation des individus, c'est à dire affectant concrètement leur satisfaction. On pourrait par commodité nommer ces incitations "incitations sélectives actives".

Il reste cependant à expliquer:

- le choix de la loyauté au lieu de la défection (à court terme plus avantageuse car efficace et conforme à l'idéologie du marché),
- le choix de la mobilisation en présence "d'incitations sélectives actives",
- le choix de la manifestation dans l'espace possible des formes de la mobilisation, ou la question de sa pertinence.

E-Analyse de fonctionnement des Manifestations.

11-Le Potentiel de Mobilisation Directe d'une Manifestation.

En fait on ne peut circonscrire le fonctionnement d'une manifestation à son seul déroulement.

La période ex-ante qui est la phase de mobilisation-organisation, et la phase ex-post de dissolution-remobilisation sont indispensables à connaître pour comprendre que la manifestation s'inscrit dans un processus d'expression continu.

L'étude du fonctionnement d'une manifestation propose de nombreuses questions une fois le phasage élémentaire identifié. Par exemple:

- quels sont les conditions d'une mobilisation efficace?
- Ou encore la manifestation étant "une organisation à durée limitée" quels en sont les principes de gestion optimale?

Nous reviendrons sur ces questions.

Une manifestation ce sont tout d'abord des acteurs. On peut distinguer:

- les organisateurs,
- les personnalités

²⁶ P. BIRNBAUM: Action individuelle, action collective et stratégie des ouvriers in P. BIRNBAUM et D. LECA (ed): sur l'individualisme Paris pp269-300.

²⁷ op cit rapporté par F. CHAZEL: Individualisme, mobilisation et action collective in BIRNBAUM op cit p244-268.

²⁸ FIREMAN et GAMSON: Utilitarian Logic in the Resource Mobilization Perspectives : in Dynamic of Social Movements ZALD.M et MacCARTHY.J (ed) Cambridge Winthrop Publishers 1979.

- les autres participants
- les décideurs-institutions
- les Média
- la police,
- les témoins.

L'opinion publique dont le rôle est fondamental du point de vue de l'efficacité des manifestations ne peut pas être considérée comme un acteur.

Il est également important de considérer que tous les participants n'ont pas le même statut. Ainsi, la présence de personnalités est souvent très recherchée pour des raisons d'impact médiatique, que les organisateurs s'efforcent de gérer.

Les acteurs ont naturellement des mobiles et des objectifs différents. ce qui peut entraîner de nombreuses difficultés dans la mise en oeuvre d'un protocole d'évaluation des manifestations.

Ils représentent ce que l'on peut nommer "le potentiel de mobilisation directe", dont on peut exclure la police²⁹, les organisateurs ne cherchant pas spécialement à la mobiliser.

Ce potentiel de mobilisation directe pose un certain nombre de questions. par exemple:

- Existe t-il un potentiel de mobilisation direct optimal et qu'elles en sont les variables caractéristiques (nombre, composition)?
- Comment identifier les facteurs d'attraction-mobilisation des différents acteurs?
- Comment les mettre en oeuvre?

12-Le Potentiel de Mobilisation Indirecte d'une Manifestation.

Cependant ce qui est au centre des questions du fonctionnement d'une manifestation est le rôle de Médias.

L'audience d'une manifestation dépend de la place qu'elles lui accorde dans les comptes rendus qui en sont fait. Or c'est cette audience qui mesure "le potentiel de mobilisation indirecte" d'une manifestation.

Celui ci constitue le moyen de pression exercé sur le décideur. Il représente la partie sensibilisée de l'opinion publique.

La question est de savoir comment assurer la médiatisation d'une protestation ou d'une revendication dans un sens recherché dans le cadre d'une opinion publique très sollicitée et donc moins mobilisable.

S'interroger sur le fonctionnement d'une manifestation, conduit à ;

- identifier les conditions de l'éveil de sensibilisation de l'opinion,
- étudier les conditions du maintien de cette sensibilisation, de sa gestion en quelque sorte, car il existe de multiples sollicitations concurrentes.
- Analyser les modalités du passage de la sensibilisation à la mobilisation,
- Enfin envisager selon les conditions de l'exercice du pouvoir le rôle de la menace.

Toutes ces relations sont à expliciter et à formaliser.

On peut représenter ceci sous forme d'un graphe.

²⁹ Celle ci intéresse l'économiste notamment parce qu'elle représente un facteur régulateur dont le coût n'est pas supporté par les autres acteurs.

Manifestation --	Médias	---Informer ---Sensibiliser ---mobiliser	--opinion publique
Acteurs			Modification des Préférences
Personnalités			
Organisateurs---	Décision-----	Décideur ---	Avertissement du décideur
(sondage)			

Chaque acteur présente une logique et des moyens d'action spécifiques ce qui fait du fonctionnement une combinatoire de ces éléments.

F-Principes de l'Evaluation des Manifestations.

13-Evaluation Monétaire ou non Monétaire.

La question de l'évaluation des modes d'action revendicative est fondamentale pour justifier le choix de l'un d'entre eux.

Traditionnellement lorsque l'on se propose d'évaluer une manifestation, on pense immédiatement à des critères non monétaires tels que :

- Le nombre de participants,
- le nombre de personnalités,
- le nombre et l'importance des comptes rendus (mesure de la sensibilité des médias),
- la satisfaction de l'objectif indirect intermédiaire de négociation,
- la satisfaction de l'objectif indirect final de décision attendue

Ces critères sont importants, ils ne sont pas suffisants. En effet la considération des coûts est indispensable pour savoir si la satisfaction est ou n'est pas inférieure à l'effort engagé. En fait une évaluation monétaire semble nécessaire, elle permettrait de prendre en considération les coûts et les effets attendus du point de vue:

- des acteurs individuels,
- du groupe manifestant,
- de la collectivité dans son ensemble.

14-Les différentes formes de l'Evaluation.

Dans le contexte d'une approche économique, en fait, évaluer un mode d'action revendicative signifierait connaître et mesurer, sa pertinence (condition nécessaire), et ses coûts à efficacité donnée (condition suffisante).

On peut brièvement définir la pertinence³⁰ dans ce cas comme la mesure de l'adaptation du mode d'action choisie aux conditions socio-politiques du contexte. La pertinence mesurera le degré de fiabilité du type de réaction retenu par rapport aux contraintes observées.

De la même façon l'efficacité ex-ante d'une manifestation sera définie comme la mesure des avantages nets attendus de sa mise en oeuvre, lorsque les conditions de pertinence sont satisfaites.

De telle sorte que la pertinence est elle même, une condition de l'efficacité.

15-Evaluation de la Pertinence d'une Manifestation.

En fait, il est possible de distinguer deux catégories de pertinence:

-la pertinence interne qui mesure l'adéquation entre les besoins exprimés et les objectifs directs retenus.

-la pertinence externe qui mesure l'adéquation des objectifs indirects choisis aux contraintes socio-politiques observables, et en particulier aux contraintes de mobilisation.

Le problème posé par l'analyse de la pertinence interne réside le plus souvent dans l'explicitation des buts et objectifs d'une manifestation.

Il est clair que la plupart du temps le but recherché est de faire céder le décideur. Mais céder comment et quand? cela reste imprécis. De telle sorte que le but concret d'une telle action est réellement de permettre la négociation.

En ce qui concerne les objectifs, ceux-ci se situent à plusieurs niveaux successifs. Par exemple:

-Se regrouper devant un lieu particulier, objectif direct.

-sensibiliser et mobiliser les médias, objectif indirect.

Les contraintes de mobilisation relèvent de ce que nous avons classé dans la pertinence externe. Par contre le choix d'un lieu inadéquat de manifestation (choix parfois imposé par l'autorité) relève d'une absence de pertinence interne.

L'évaluation de la pertinence externe mesure nous l'avons dit l'adéquation du mode d'action choisi aux contraintes externes.

Ainsi barrer une voie ferrée, pour obtenir une prime, est possible pour les agents des chemins de fer. Par contre il n'est pas assuré que manifester soit pour eux une option pertinente. Cela parce que la mobilisation (des Médias et de l'opinion) nécessaire ne peut être obtenue que lorsque les objectifs de l'action correspondent à des "besoins largement partagés".

³⁰ M.GARRABE, M.ANTONA, H.REY; Evaluation-Diagnostic des projets pêche mis en oeuvre par le FIDA -Sectorial review of fisheries projects-Tome 1 et 2- Contrat CEP/FIDA- Decembre 1988 (145p),

M.GARRABE, M.ANTONA, H.REY: Identification des causes de Défaillance dans l'Analyse de Projet : Application à l'étude de 14 projets pêche. Communication au Symposium La Recherche face à la pêche artisanale-IFREMER/ORSTOM Juillet 1989 (10p),

M.GARRABE: Méthodes d'évaluation de la pertinence d'un projet Tiers Monde Mars 1992 (20p).

Chaque fois que la mobilisation d'un grand nombre d'individus sera nécessaire, et que cette mobilisation sera possible (besoins largement partagés), alors la manifestation sera un mode d'action pertinent.

Ce qui fonde la spécificité de la manifestation par rapport aux autres modes d'action est la mobilisation, qu'il s'agisse d'une mobilisation de "solidarité" ou d'une mobilisation "d'identité".

La pertinence d'une manifestation réside donc dans l'adéquation de ses objectifs à des besoins suffisamment répandus pour qu'une mobilisation soit possible.

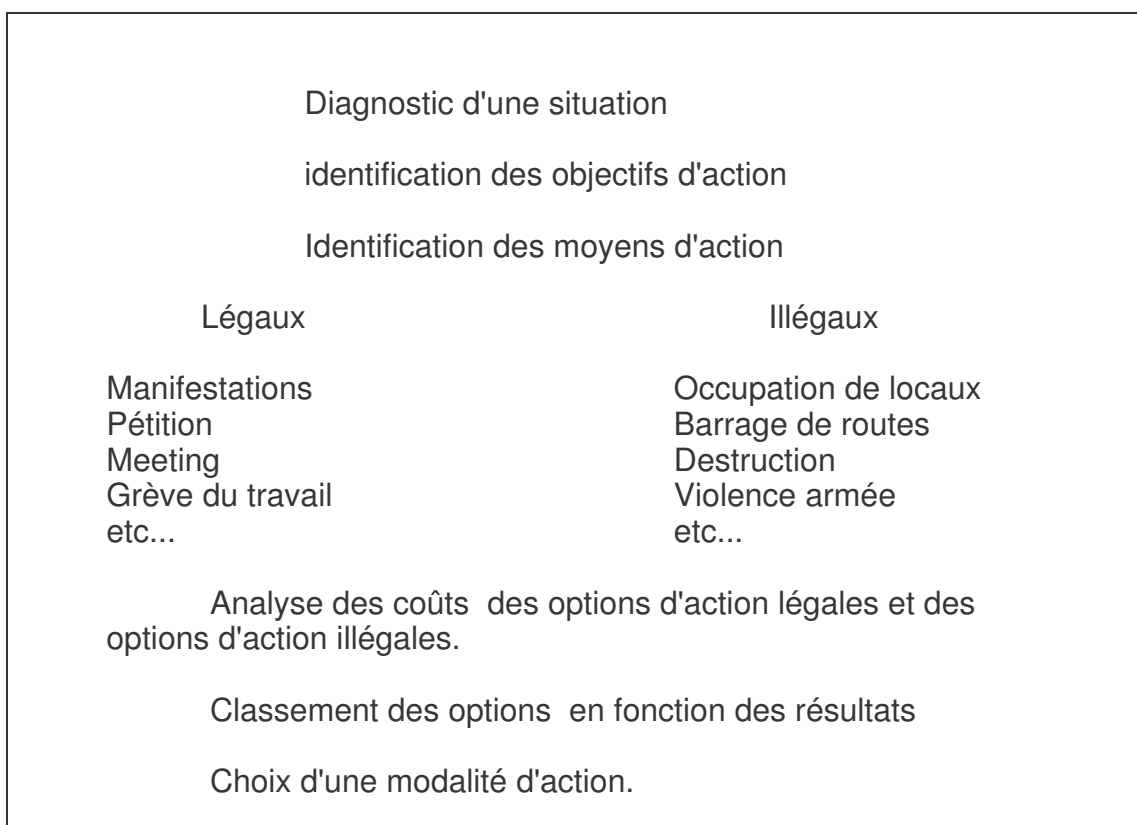
Les questions posées par l'élaboration d'indicateurs permettant de mesurer la pertinence interne et externe seront envisagées ailleurs.

Une fois les conditions de pertinence interne et externe résolues, alors on doit s'interroger sur la mesure des coûts d'une manifestation.

En effet ce mode d'action (ou tout autre) ne sera choisi qu'à la condition de proposer de surcroît le meilleur rapport coûts-efficacité³¹.

16-Evaluation Coûts- Efficacité et Choix.

Le phasage de l'application d'une évaluation coûts-efficacité à un ensemble d'options, nécessiterait de retenir les niveaux suivants:



Cependant la démarche coûts-efficacité suppose un certain nombre de limites.

- Tout d'abord des conditions ne sont pas forcément remplies.

³¹ Comme le propose B.FREY op cit 1988.

- les objectifs ne sont pas toujours clairement identifiés, hiérarchisés et explicités, et donc le contenu même de ce qu'il convient de nommer efficacité n'est pas indiscutable.

-les modes d'action peuvent avoir des efficacités partielles.

-tous les coûts ne sont exactement mesurables,

- D'autre part l'analyse coûts-efficacité ne considère généralement qu'une approche, celle du groupe des participants, éventuellement leur calcul économique individuel. Or il existe des acteurs qui ne sont pas des participants, nous l'avons souligné. De plus le point de vue plus global de la collectivité n'est généralement pas considéré.

Ces obstacles sont évidemment limitants, mais ils doivent conduire à développer les analyses et les méthodes pas à y renoncer.

17-Evaluation des Effets d'une Manifestation.

Une façon de progresser réside sans doute dans l'identification et la mesure des effets attendus d'une manifestation.

Comme tout comportement, le choix d'adhésion à une manifestation doit justifier d'une interrogation sur son opportunité. Cependant on aurait tort de croire que les objectifs des acteurs sont identiques. Les "incitations sélectives actives" et donc les effets attendus, peuvent très bien diverger,

A ce titre, les objectifs individuels pourront être diversement satisfaits. Cependant, il existe des objectifs affichés à partir desquels on peut mesurer le degré de réussite de l'entreprise.

Le fonctionnement efficace d'une manifestation est celui qui conduit à permettre l'obtention/suspension de la décision. La définition de la tactique efficiente est à l'intérieur même de cette question, une préoccupation déterminante. Enfin, il est clair, tout au moins au plan des principes, que le choix de la manifestation n'a été retenu que parce que le coût de la mobilisation-organisation doit être inférieur à l'avantage attendu de l'obtention/suspension de la décision.

A partir de M.DOBRY³² on peut proposer de juger de l'efficacité des manifestations en fonction de quatre effets attendus:

-Effets d'identité du groupe, ;

-Effets de construction du groupe;

-Effets de démonstration ;

-Effets de réponse qui apprécie l'impact de la manifestation.

En fait, il est difficile d'utiliser cette typologie pour évaluer l'efficacité globale d'une manifestation.

- Tout d'abord parce qu'il est difficile d'identifier des indicateurs attachés à chacun de ces effets, (quels sont par exemple les indicateurs d'identité?).

³² M.DOBRY: Calcul, concurrence et gestion du sens In P.FAVRE op cit p381.

- D'autre part, parce que les offreurs (acteurs organisateurs) et les demandeurs (acteurs non organisateurs) n'ont pas forcément la même hiérarchie des effets recherchés. Ils ont même probablement des stratégies qui les conduisent à utiliser la dynamique de l'action collective pour rechercher des effets qui peuvent leur être spécifique.

- Enfin parce qu'il est très possible que certaines actions conduisent à des "complexes d'effets" différents, impossible à hiérarchiser. Par exemple, une manifestation obtenant un effet de réponse positif mais ayant un faible effet de construction est-elle ou non préférable à une manifestation présentant les caractéristiques contraires?

De plus il peut exister d'autres effets. Ainsi l'effet "médiatisation" qui est probablement un sous effet de l'effet de démonstration (dont l'indicateur principal serait le nombre d'individus mobilisé).

L'effet médiatisation pour le groupe dépend de plusieurs paramètres (indicateurs) tel que:

- le nombre des participants,
- de la qualité des personnalités mobilisées,
- des acteurs eux-mêmes (une manifestation de policiers est assurée d'une forte médiatisation),
- de l'importance sociale de la revendication ou de la contestation,
- mais aussi du poids du reste de l'actualité.

Cet effet médiatisation peut très bien être recherché par des acteurs à des fins personnelles (cas des personnalités politiques ou autres).

L'identification et la mesure des effets d'une manifestation présente d'importantes difficultés: et de nombreuses questions doivent trouver des réponses, parmi celles-ci, on peut proposer les questions suivantes:

- Qu'est ce qu'une médiatisation efficace pour un acteur ou pour le groupe dans son ensemble.?
- Comment identifier et estimer l'impact des contradictions d'intérêt au sein d'un groupe manifestant?
- Comment identifier et évaluer les effets pour la collectivité de l'échec ou du succès d'une manifestation?
- Quand il s'agit de provoquer l'évolution d'une opinion publique (manifestation anti raciste par exemple), l'efficacité d'une manifestation ne se mesure t-elle pas sur le moyen terme, auquel cas comment l'apprécier immédiatement?

18-Le Dilemme du Décideur et la Prévention des Manifestations.

La définition d'objectifs clairs, leur médiatisation efficace, l'éveil et l'attente de l'opinion publique, ont pu mettre le décideur devant un dilemme.

Ce dilemme peut se résumer ainsi: satisfaire les revendications ou résister.

Les satisfaire c'est avouer l'erreur politique, c'est afficher d'une certaine façon la fragilité de sa position, c'est mettre en danger sa survie au pouvoir.

Résister c'est prendre le risque du désordre et d'afficher cette fois son incapacité (forme impardonnable de la fragilité).

La meilleure façon de gérer ce type de dilemme est de l'éviter. Pour l'éviter deux possibilités s'offre au décideur.

*Premièrement, on peut penser que le décideur peut avoir intérêt à gérer la défection, en la facilitant. De telle sorte que la stratégie du décideur devienne "démobiliser pour régner".

Il y a cependant un danger réel pour la collectivité dans l'adoption de ce type de stratégie.

-Elle risque de favoriser l'abstentionnisme donc de peser sur la légitimité (du point de vue de l'opinion) des élections futures.

-Elle fait courir un risque de désordre plus grand encore, car la défection accroît les difficultés pour la collectivité. Le "chacun pour soi" de la défection ne résout que des cas personnels laissant intactes les causes de la défection. Le départ des catégories moyennes de revenu des banlieues "chaudes" facilite leur "ghettoisation".

Gérer la défection conduit à gouverner avec les sondages.

*Deuxièmement, on peut aussi penser que le retour (perpétuation) à une relation directe avec le citoyen sous la forme d'une intégration verticale de la relation décideur-citoyen peut être une solution. Le travail de "terrain" des élus relève de ce souci.

Mais la verticalisation de la relation passe par de nouvelles formes de relation. Les médias jouent désormais un rôle décisif dans l'accentuation mais aussi dans la limitation de cette verticalisation.

H-Conclusion

Il est à craindre que les propos de cette introduction à une analyse économique des manifestations, paraissent encore peu convaincants de l'intérêt qu'on doit accorder à cette question.

Pourtant, en tant qu'organisation à durée limitée, en tant que moyen d'expression des préférences par détour de scrutin, en tant que contre-point à la défection, en tant que désordre régulateur, etc... cette question, ces questions sont importantes.

Ce qui reste peut être à débattre, c'est l'intérêt et la compétence de l'économiste vis à vis de de telles préoccupations.

La logique des groupes, l'efficacité des mécanismes d'expression des préférences, la stratégie des décideurs, font partie des préoccupations normales des économistes intéressés par les processus de la décision collective. A ce titre l'économiste peut avoir sa place dans ce domaine de recherche au carrefour d'horizons différents.

D'ailleurs n'est ce pas la raison même de la manifestation, d'être "un lieu de rencontre", espace entre anonymat et médiatisation, entre impuissance et pouvoir, entre individuel et collectif, entre ordre et désordre.

